

En tant que Terre-Neuvien et que Canadien, je suis choqué et honteux de pouvoir dire que le reste du Canada ignore à quel point la situation est dramatique et que le gouvernement ne veut pas faire quoi que ce soit pour résoudre le problème. Nous pouvons certes toujours voter contre ce projet de loi, mais c'est une goutte d'eau seulement alors qu'il faut un océan.

Il faut rappeler à la Chambre et aux autres Canadiens qu'à Terre-Neuve, le taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Lorsque le taux de chômage national baisse, le gouvernement se félicite et d'habitude, le taux de chômage tombe aussi à Terre-Neuve. L'année dernière, il a augmenté dans ma province alors que le taux de chômage national avait diminué. Il est toujours le double de la moyenne nationale.

Ce n'est qu'une partie de l'histoire. C'est bien beau de dire que le taux de chômage à Terre-Neuve est de 17 p.100. Les chiffres racontent pourtant une autre histoire qu'on laisse de côté lorsqu'on se félicite de la baisse du chômage. Il y a un autre chiffre très important, le taux de participation. Ce taux nous révèle quelle proportion des personnes admissibles font réellement partie de la population active pour Statistique Canada.

Pour ce qui est de Terre-Neuve, le taux de participation est de 52,7 p. 100. Cela veut dire que, selon Statistique Canada, 52,7 p. 100 de ceux qui peuvent travailler font partie de la population active. Avant d'en parler davantage, je vais donner les taux des autres provinces. Le taux de participation est de 60 p. 100 en Nouvelle-Écosse, de 58,8 p. 100 au Nouveau-Brunswick, de 63,6 p. 100 au Québec, de 68,7 en Ontario, de 66 p. 100 au Manitoba, de 66,9 p. 100 en Saskatchewan, de 71,4 p. 100 en Alberta et de 65,3 p. 100 en Colombie-Britannique. Partout ailleurs au pays, le taux de participation à la population active est plus élevé qu'à Terre-Neuve. Comment l'expliquer? C'est parce qu'il n'y a pas d'occasions d'emploi.

Comparé au reste du pays, le taux de chômage est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Qui plus est, il existe des écarts de huit, dix, quinze, vingt points de pourcentage entre les taux de participation ailleurs au pays et celui de la population active de Terre-Neuve, que j'appellerai la vraie population active, de sorte que le taux de chômage pourrait augmenter de 15 à 20 points. Statistique Canada ne parle pas de chômage dans ce cas puisque les gens qui font partie de cette catégorie ne cherchent pas activement un emploi. Ils n'ont pas rencontré d'employeur éventuel depuis trois semaines.

• (1210)

Il ne faut pas grande imagination pour arriver à la conclusion qu'une personne est en chômage dans une collectivité où il n'y a pas d'emplois, où les seuls employeurs sont l'hôtel de ville, la conserverie de poisson ou le chantier de construction. Inutile de cogner à toutes les portes pour demander un emploi. S'il y a des emplois, c'est vite connu. Pourtant, ces gens ne font pas partie de la population active selon Statistique Canada.

Et malgré tout, le taux de chômage à Terre-Neuve est au moins deux fois supérieur à la moyenne nationale, d'après les

Assurance-chômage—Loi

normes officielles. Il y a plus de 52 p. 100 des gens qui sont intéressés à travailler, qui souhaitent avoir l'occasion de se servir de leurs talents et de leurs aptitudes, de subvenir aux besoins de leur famille, de gagner de l'argent, d'avoir un revenu raisonnable et de profiter de tout ce que le Canada peut offrir. Il semble bien qu'il faille rappeler à la Chambre, aux autres Canadiens et au gouvernement que Terre-Neuve et les Terre-Neuviens font partie du Canada. Les habitants de Terre-Neuve devraient avoir les mêmes occasions d'occuper un emploi, d'exploiter leurs talents et d'assurer le bien-être de leur famille que tous les autres Canadiens. Si cette situation existait dans la province du Québec ou en Ontario, on monterait un programme gouvernemental de grande envergure pour y faire face.

La situation à Terre-Neuve est comparable à celle qui régnait au Canada à l'époque de la dépression. Lorsque le chômage atteint de pareilles proportions dans un pays, les gouvernements s'efforcent de trouver des solutions.

Or, ce problème n'a-t-il pas atteint une telle ampleur à Terre-Neuve? Nous avons bien un projet de loi qui en tient compte en assurant des prestations de chômage à ceux qui réussiront à travailler 10 semaines alors que la règle est de 14 semaines ailleurs au Canada. Il existe donc un taux d'admissibilité variable selon la région. Nous ne pouvons évidemment pas voter contre une mesure aussi cruellement nécessaire. Elle est absolument essentielle car, pour beaucoup de Terre-Neuviens, elle représente toute la différence entre passer l'hiver à vivre de l'assistance publique, voire sans le sou en ce qui concerne les célibataires et les sans emploi, ou retirer des prestations de chômage. Le gouvernement doit régler ce problème.

Après avoir consulté cette mesure, et la Loi sur l'assurance-chômage a peut-être subi des modifications sur ce chapitre, il me semble que la période actuelle de 33 mois, pour l'admissibilité à ce taux variable de 10 à 14 semaines, est entrée en vigueur 4 décembre 1977. Je crois que c'est bien en 1977 que cette disposition a été adoptée. Cela fait donc dix ans. Qu'est-il advenu du taux de chômage à Terre-Neuve depuis cette époque? Il est toujours, officiellement, le double de la moyenne nationale. Il est donc facile, je le répète, de voir, même d'après les statistiques, que ce taux de chômage est peut-être trois ou quatre fois plus élevé que la moyenne nationale compte tenu du taux de participation.

Le gouvernement doit donc intervenir vigoureusement pour réduire ce taux de chômage à Terre-Neuve ou l'aligner davantage sur la moyenne nationale. Il faut donc adopter des programmes pour l'abaisser au niveau de la moyenne nationale, des mesures dont on pourrait comparer respectivement les effets sur le chômage d'une année à l'autre. De cette façon, le gouvernement reconnaîtrait que le taux de chômage à Terre-Neuve constitue un problème national. Il ferait savoir aux Terre-Neuviens qu'ils peuvent compter sur le gouvernement canadien pour résoudre leurs problèmes. Malheureusement, ce n'est pas le cas.